

## Les missions de l'établissement

Permettre aux personnes accueillies :

- D'acquérir, de retrouver et de développer des compétences professionnelles pour une valorisation de soi ;
- De reconstruire et d'harmoniser les rapports avec autrui ;
- D'accéder à une reconnaissance sociale réciproque ;
- De retrouver un statut social par la vie professionnelle ;
- De s'inscrire au mieux dans le milieu ordinaire du travail, tout en respectant le rythme d'adaptation de la personne.

L'E.S.A.T. ELISA 30 vise à favoriser l'épanouissement et / ou l'autonomie des personnes accueillies. En positionnant la personne au centre du dispositif, elle devient décisionnaire des orientations prises, ce qui favorise sa réinscription dans la société en tant que citoyenne à part entière. Notre établissement s'inscrit dans un contexte de modernisation des formes d'interventions sociales qui entend réaffirmer la place des usagers. C'est pourquoi, l'association IPSIS a créé au sein de l'E.S.A.T. ELISA 30 deux services :

- **Le service INTRA** souhaite proposer une mise au travail adaptée pour permettre aux personnes handicapées d'accéder à une autonomie et de retrouver une place dans la société.

- **Le service OPEN** ambitionne par l'élaboration d'un projet professionnel à l'aboutissement d'une intégration professionnelle en milieu ordinaire de travail.

## L'origine d'Elisa 30

L'association IPSIS, fondée en 1985, est reconnue pour sa gestion d'établissements médico-sociaux. Actuellement, pour répondre à la demande du secteur adulte, elle a créé 6 Etablissements et Services d'Aide par le Travail. Ces structures ont été créées dans la démarche de qualité sociale qui répond aux orientations de la réforme de la loi de 1975, qui "pose le principe d'une évaluation permanente de la qualité du service rendu dans un souci d'amélioration de celui-ci", en appréhendant la personne en situation de fragilité dans sa globalité, par des projets individualisés, en institution comme hors institution.

Fort de ces expériences, l'association IPSIS propose de regrouper deux projets existants en un, pour réaliser cet établissement sur le département du Gard.

Le projet d'E.S.A.T. ELISA, (ELan pour l'Insertion et la Socialisation des Adultes), a été motivé par une forte demande en Etablissement et Service d'Aide par le Travail spécifique sur une majorité des secteurs psychiatriques du département du Gard. Le dossier CROSMS pour cette création d'établissement a été déposé le 16 décembre 2004 conformément au décret N° 95-185 du 14 février 1995 relatif à la procédure de création des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Ce projet a fait l'unanimité de la commission (CROSMS), lors de sa présentation du 3 mai 2005, pour l'ouverture et l'accueil de 65 travailleurs.

## Une équipe pluriprofessionnelle vous accompagne

DIRECTEUR des Etablissements Région Sud  
RESPONSABLE DE SITE  
ADJOINT TECHNIQUE

### INTRA

Moniteurs d'ateliers:

- Industrie
- Mécanique
- Service en salle
- Cuisine
- Nettoyage
- Espaces verts

Educatrice spécialisée

### PSYCHOLOGUE

Secrétariat:

- Administratif
- Gestion

OPEN

Accompagnateurs à l'emploi

## Les ateliers du service INTRA

Ce service accompagne jusqu'à 66 travailleurs

La vocation de ces ateliers est d'organiser et d'aménager des parcours professionnels individuels. Les ateliers contribuent à développer l'acquisition et/ou le maintien de compétences.

6 ateliers composent ce service :

Atelier Service en Salle - Atelier Cuisine - Atelier Industrie - Atelier Mécanique - Atelier Nettoyage - Atelier Espaces verts

## Les missions du service OPEN

Ce service accompagne jusqu'à 20 travailleurs

La vocation de ce service est de proposer une réponse diversifiée et complémentaire aux structures de travail protégé traditionnelles.

En effet, le service accompagne les personnes handicapées dans des activités professionnelles au sein même d'entreprises partenaires, dans une démarche d'intégration qui s'apparente notamment au principe des contrats de détachement pratiqués en E.S.A.T. classique.

## De la procédure d'admission à l'accueil

**Les conditions d'admission :** l'E.S.A.T. « ELISA 30 » a pour spécificité d'accueillir et d'accompagner des personnes en situation de handicap psychique. Sont admis à l'E.S.A.T les adultes, hommes et femmes âgés de 20 à 60 ans, dont la qualité de travailleur handicapé a été reconnue par la M.D.P.H. et pour lesquels une orientation en E.S.A.T a été notifiée, dans la limite des places disponibles et après approbation de la commission d'admission.

**La candidature :** l'étude de la candidature en vue d'une admission se fait à partir de la réception d'un dossier comprenant : la notification de la C.D.A.P.H (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) orientation milieu protégé ESAT, ainsi que des volets à compléter concernant les informations sanitaires de moins de 6 mois, les informations socio-professionnelles et les informations administratives.

Après vérification du dossier, il est géré principalement par la psychologue de l'établissement, l'adjoint technique et le directeur adjoint

**La présentation :** il s'agit d'un premier rendez-vous au sein de l'établissement selon deux étapes : une visite de l'E.S.A.T, suivie d'un entretien (échange sur le parcours antérieur de la personne et de ses motivations).

**La décision :** la commission d'admission valide ou non la demande de la personne.

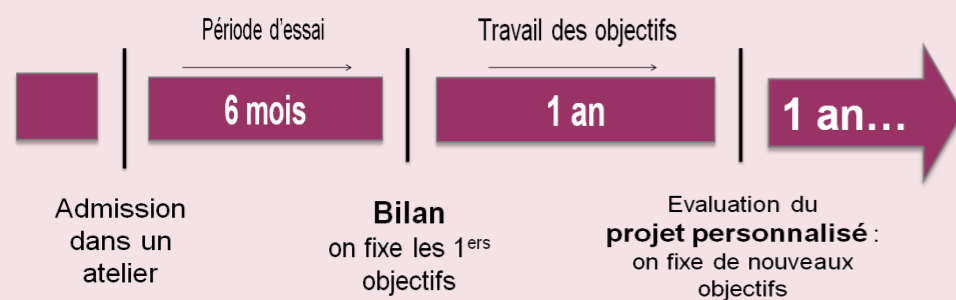
- **La demande est validée par la commission :** la poursuite du projet sera entérinée par le directeur qui informera par courrier la personne de sa date d'admission dans l'E.S.A.T.
- **La demande n'est pas validée par la commission :** la décision est motivée par courrier et adressée au candidat. Dans ce cas, la personne a toujours la possibilité de représenter sa candidature.

**L'accueil :** lors du premier jour d'accueil, la personne est reçue par le directeur adjoint. Après cette admission, un membre de l'équipe éducative s'assurera de la bonne compréhension des documents interne à l'établissement. La signature du Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail se fera au cours d'un rendez-vous ultérieur (mais avant la fin du premier mois d'accompagnement) entre la direction et le travailleur.

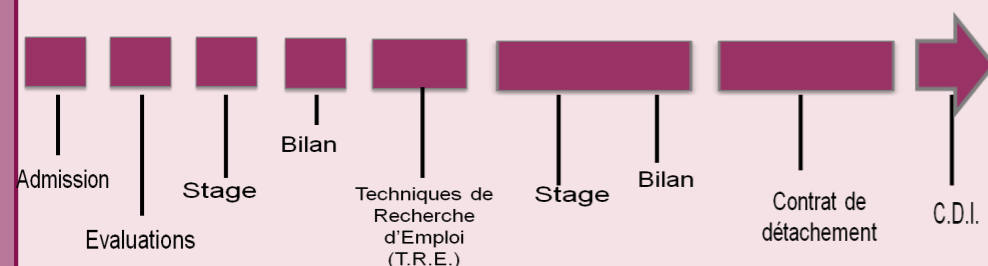


# La démarche du projet personnalisé

## Du service INTRA



## Du service OPEN



# Un soutien extra professionnel

## Un soutien éducatif et social :

L'ensemble des travailleurs accueillis en E.S.A.T. dispose d'un temps hebdomadaire composé d'actions de soutien et d'accompagnements menés en interne ou en externe.

Ces heures de soutien sont déterminées en fonction du projet personnalisé, de la demande et des besoins.

Les objectifs généraux s'adaptent aux difficultés et aux compétences de chacun, de manière individuelle ou collective afin de développer un épanouissement personnel.

Le soutien proposé est orienté autour de divers axes, tels que : le développement de l'autonomie, la vie sociale, les loisirs, l'adaptabilité sociale etc.

## Un Soutien psychologique :

Les objectifs généraux sont de développer une capacité à affronter les problèmes de la vie quotidienne et professionnelle, d'acquérir des compétences pour mettre en place des stratégies de contournement des difficultés rencontrées et favoriser un épanouissement personnel.

SIÈGE SOCIAL

ZAC PARIS SUD  
58 Bd Maurice Faure  
77380 COMBS LA VILLE

TEL: 01.60.18.11.01 / FAX: 01.60.18.11.10  
E MAIL: contact@ipsis.org



# Où nous trouver?



## Venir en voiture

### En venant de NÎMES :

- Prendre la route de Saint-Gilles vers Z.A du Mas des Abeilles
- Passer au dessus de l'autoroute A9
- Passer un premier feu tricolore
- Au second feu tricolore prendre à gauche rue Maurice Schumann
- Poursuivre sur environ 800 mètres l'E.S.A.T ELISA se trouve sur la droite

### En venant d'ARLES :

- Prendre la D6113 en direction de Nîmes
- Passer le village de BOUILLARGUES
- Au premier rond-point prendre à gauche en direction de CAISSARGUES la D135 (chemin des canaux)
- Après être passé sous l'autoroute A54 au rond point prendre à droite la D42 en direction de NÎMES
- Continuer tout droit au premier rond point en direction de NÎMES
- Au rond point suivant prendre la 2ème sortie à droite et entrer dans la Zone d'Activité par la route de Saint-Gilles
- Poursuivre tout droit jusqu'à la rue Maurice Schumann et au feu tricolore prendre à droite
- Poursuivre sur environ 800 mètres l'E.S.A.T ELISA se trouve sur la droite

## Venir en bus

### Depuis la gare SNCF

**Ligne 6**, en direction de « Carré Sud » :

Partir de l'arrêt « Gare Feuchères »

Descendre à l'arrêt « CAF »

Poursuivre à pied en direction de la CAF.

Continuer tout droit sur environ 800 mètres : l'ESAT ELISA 30 se trouve à droite au bout de la rue.

ESAT ELISA 30

Mas des Abeilles

690, Rue Maurice Schumann

30000 NIMES

TÉL : 04.66.05.10.11 FAX : 04.66.21.64.11

E-MAIL : elisa30@ipsis.org

ESAT ELISA 30

Mas des Abeilles

690, Rue Maurice Schumann

30000 NIMES

TÉL : 04.66.05.10.11 FAX : 04.66.21.64.11

E-MAIL : elisa30@ipsis.org



E.S.A.T. ELISA 30

Conformément à la loi du 11 février 2005 article 39 et aux articles L. 344-1-1, L. 344-2 et L. 344-2-1 du code de l'action sociale et des familles. Les ESAT doivent assurer à chaque usager un soutien médico-social permettant le développement de leurs potentialités et des acquisitions nouvelles, tant par des actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires, de formation professionnelle et des actions éducatives d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale. Ceci à leur bénéfice et dans un milieu de vie favorisant leur épanouissement personnel et social.

# LIVRET D'ACCUEIL

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de vous adresser à notre établissement, l'E.S.A.T. ELISA 30, afin de vous accompagner dans votre découverte ou votre reprise de contact avec le monde du travail.

La Direction et l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire, constituent l'encadrement qui assurera votre accompagnement en s'engageant à vous apporter un appui et un soutien adaptés afin de vous permettre d'accéder à un épanouissement personnel et à votre projet de vie.

Pour cela un projet personnalisé sera mis en place avec vous dans une perspective d'évolution de vos capacités professionnelles et de votre autonomie.

Le livret d'accueil qui vous est remis a pour but de vous donner toutes informations utiles sur la structure, sur ses missions, sur son fonctionnement, sur ses valeurs et fondements sur lesquels reposent notre établissement.

Vous y trouverez également la charte des droits et libertés, en espérant que l'ensemble de ces documents vous éclaireront en ce début de parcours durant lequel nous vous soutiendrons dans votre projet professionnel.

Le Directeur des établissements région sud